ARSAC
L'ESPRIT MEDOC

FLASH INFO 2025

Les informations de votre commune

ENVIRONNEMENT | CME | COHÉSION SOCIALE | VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION LOCALE | URBANISME | TRAVAUX | FINANCES | SÉCURITÉ



SOMMAIRE

ENVIRONNEMENT P2
Protégeons les pollinisateurs

CME P3
Stop aux dépôts sauvages

COHÉSION SOCIALE P4
La résidence autonomie Elisa
Les logements sociaux

VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION LOCALE P5
Agenda
Le Forum des associations

URBANISME P6
Comment définir l'urbanisme et le patrimoine ?

TRAVAUX P6
Que cache le mot : « travaux » ?

FINANCES P7
Buget 2025

SÉCURITÉ P8
Formation de la RCSC
Exercice alerte incendie

L'édito du Maire



Chères arsacaises, chers arsacais,

Dans ce FLASH INFO édition 2025, je souhaite aborder huit thèmes importants pour les arsacais, avec des sujets forts comme : les travaux, la mobilisation du CME, l'agenda culturel, la protection des pollinisateurs, sans oublier nos finances.

L'équipe municipale se mobilise quotidiennement pour tenir ses engagements tout en respectant le budget et restera active jusqu'à la fin du mandat. L'ensemble de nos actions ne pourraient être menées sans les agents communaux et les bénévoles, des personnes motivées et consciencieuses que je tiens sincèrement à remercier.

Ces derniers mois, le planning des travaux a été chargé avec notamment la réfection du parking et de la charpente de la salle Panchon, la rénovation complète des sanitaires de l'école maternelle, la rénovation de la toiture de la bibliothèque. D'autres investissements d'envergure seront également menés sur cette fin d'année.

Je vous laisse le soin de découvrir ce FLASH INFO, vitrine de notre vie municipale, et vous souhaite une excellente rentrée à tous.

Bien à vous,





ENVIRONNEMENT
Un travail collectif

Protégeons les pollinisateurs

Depuis maintenant de nombreuses années, le service des espaces verts de la Mairie pratique « la gestion différenciée » qui a pour objectif la protection des pollinisateurs.

Dans le souci d'une continuité logique de cette opération, la commission environnement a décliné plusieurs actions :

La spirale aromatique

Pour ce projet de spirale, la municipalité a souhaité travailler en collaboration avec le lycée horticole du Haillan qui a construit l'édifice et le PNR qui l'a financé. Dans un élan intergénérationnel, les aînés de la résidence autonomie sont venus mettre en terre les végétaux avec l'aide bienveillante des jeunes du lycée.

A quoi sert-elle ?

Plantée d'herbes aromatiques, elle attire les insectes pollinisateurs pour se nourrir et se protéger… Si vous la regardez de près vous remarquerez de petits hôtels à insectes entre certaines pierres qui la composent.



Les pollinisateurs ne sont autres que nos alliés, puisque c'est grâce à eux et à leur travail gratuit que nous mangeons tous les jours des fruits et légumes.
Cette spirale se veut un symbole pour ces petites bêtes, abeilles sauvages et autres dont nous avons tous le devoir de protection pour garder un environnement vivant.



Les prairies fleuries

Dans la même lignée que la spirale, cet automne 500 m² de prairies fleuries seront semées devant la mairie et 850 m² sur le côté du bâtiment de la police municipale.

Les arbres et haies champêtres



Toujours en faveur des pollinisateurs, une haie champêtre de 50 m linéaires remplacera la haie des tennis. Par ailleurs, 100 m linéaires d'arbustes mellifères ont été plantés autour du Skate Parc et d'autres arbres seront également plantés sur la plaine des sports de Soubeyran. ■

Êtes-vous venu la voir ?

Elle se trouve sur la pelouse qui jouxte l'église du côté de la maison de santé.





CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Elu par les élèves de l'école d'Aline

Le CME d'Arsac se mobilise pour dire stop aux dépôts sauvages

Depuis leur élection, les membres du Conseil Municipal des Enfants n'ont pas chômé.

Après leur installation et leur présentation au Conseil Municipal le 16 décembre 2024, les nouveaux élus ont établi un programme riche et diversifié :

- 11 Novembre et 8 Mai : participation aux commémorations.
- 17 janvier : ils se sont mis en scène en posant des questions pertinentes à Monsieur le Maire à l'occasion des vœux de 2025 aux arsacais.
- 22 mars : jury du plus beau déguisement lors du carnaval organisé par l'APEA.
- 28 mai : ils ont formé des ateliers et travaillé ensemble à des propositions dans le cadre du projet de redynamisation du centre-bourg.

Une action de sensibilisation

Un projet leur a particulièrement tenu à cœur : il s'agit d'une action de sensibilisation sur les dépôts sauvages qui polluent les forêts et les pistes forestières d'ARSAC.
Le 19 mars, en compagnie de Catherine BOUDOU et Huguette PANOZZO, élues en charge des affaires scolaires et du CME, ils ont suivi Didier LACOSTE le garde particulier de la commune qui leur a montré divers dépôts sauvages tant dans la forêt que sur les pistes.
Ils ont été très sensibles à cette pollution, marque d'incivilité et de non-respect de l'environnement.
Didier LACOSTE leur a expliqué que ces dépôts sauvages sont enlevés par les agents municipaux et cela représente beaucoup de temps de travail et de logistique. En juillet 2025, cela a représenté 10 tonnes.

Exposer pour alerter

Ils ont donc décidé de mettre en place une opération de sensibilisation par le biais d'une exposition de panneaux composés des divers déchets trouvés sur place et d'affiches qu'ils ont créées.

Cette exposition a été affichée dans la cour de l'école élémentaire le 9 juin pendant 15 jours, puis à la bibliothèque tout l'été. ■









COHÉSION SOCIALE
Le bien vivre ensemble

Ça bouge à la Résidence Autonomie !

Les travaux de réaménagements de la résidence

Depuis de nombreux mois, la municipalité et le CCAS travaillent avec le bailleur social ENEAL (propriétaire des murs) pour organiser les travaux de réaménagement de la résidence comprenant entre autres l'accessibilité et la réhabilitation des salles de bains dans tous les logements. Il s'agira également de revoir la gestion des énergies.



Le 2 juin, nous avons invité les résidents et leurs familles à une grande réunion durant laquelle ENEAL a présenté les travaux à venir dans chaque appartement ainsi que dans les espaces communs, tout en répondant aux nombreuses questions des résidents. Les travaux devraient démarrer fin septembre pour s'achever lors du premier trimestre 2026. ■

Le spectacle des Tamalous

Le 17 mai, des résidents ont invité les Arsacais à leur spectacle annuel. Ils ont préparé tout au long de l'année un théâtre de marionnettes grandeur nature. Les décors n'étaient pas de Roger Hart, mais bien confectionnés *« maison »* et les dialogues ne manquaient pas d'humour. ■



ELISA
Écoute et liaison intergénérationnelles solidaires arsacaises

Les idées crépitent dans ce groupe dynamique qui accueille régulièrement de nouveaux bénévoles et on peut dire qu'ELISA ne manque pas d'activité !

Si les visites chez les personnes isolées continuent, ELISA a organisé le 2 juillet un loto pour les résidents de la Résidence Autonomie et le 30 août, les bénévoles ont participé au forum des associations pour présenter l'action, recueillir des adresses de personnes isolées et sensibiliser à l'identification de ces dernières. ■

Les logements sociaux Gironde Habitat

Construits au sein du lotissement *« la résidence du Prince »*, 14 logements sociaux seront livrés courant septembre 2025. Une commission d'attribution des logements a été organisée par GIRONDE HABITAT le 27 juin 2025. ■

L'agenda

Pour ce 2éme semestre, la Commission Animations vous propose plusieurs rendez-vous.





Samedi 27 septembre

Concert de la chorale *« Chœur de Lou »,* à l'église à 20 h.
Invitation à un voyage dans leur univers musical.

Entrée gratuite

Samedi 4 et dimanche 5 octobre

Exposition artistique *« les Talents d'Arsac »,* à la salle de Soubeyran.
Venez découvrir les travaux de photographie, sculpture, peinture, dentellerie… faits par des Artistes arsacais.

Entrée gratuite



Samedi 15 novembre

Soirée Cabaret-Concert, à la salle de la Bergerie à 20 h.
Voyage au pays du groupe bordelais « Basherz » avec des musiques jamaïcaines, reggae, pop, soul et rock.

Entrée sur réservation
(places limitées)



Samedi 6 et dimanche 7 décembre

Marché de Noël, à la salle Panchon, samedi de 14 h à 19 h, dimanche de 11 h à 17 h. Venez flâner dans l'atmosphère de la magie de Noël et vous prendre en photo avec le Père Noël.

VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION LOCALE

Des liens solidaires et festifs

Le Forum des associations

Une quarantaine d'associations s'est retrouvée sur l'espace de Soubeyran, ce samedi 30 août 2025.

L'objectif de cette manifestation est de faire se rencontrer les Associations favorisant ainsi de futures initiatives plurielles, les faire témoigner de leur diversité, de leur dynamisme et leur permettre d'aller au-devant de leurs adhérents actuels et futurs.
Ce forum, où tous les secteurs du tissu associatif local seront représentés (sport, culture, loisirs et autres) constitue une formidable vitrine pour chacune de ses composantes et permet aux Arsacais d'aller à la découverte d'activités dont ils ne soupçonnaient pas forcément l'existence sur la commune. Pour leur donner, aussi, l'envie d'y adhérer. ■





URBANISME
Bâtir l'avenir, préserver l'histoire

Urbanisme et patrimoine, comment définir ces deux thèmes ?

Qu'est-ce que l'urbanisme ?

L'urbanisme, c'est le traitement des dossiers de permis de construire et de déclarations préalables, mais aussi la révision du Plan Local d'Urbanisme pour traduire un projet global d'aménagement dans le respect des règles d'urbanisme.

L'adressage

Cette opération d'ampleur réalisée par le service, a permis de répondre à l'obligation de mettre à jour la banque d'adresses locales par la nomination de nouvelles voies et la renumérotation de certaines rues. Malgré la contrainte de changer d'adresse pour beaucoup d'habitants, elle va améliorer la localisation des habitations, pour les services de secours, les forces de l'ordre, les livreurs, la fibre...

LES NOUVELLES ADRESSES À RETENIR

Mairie
185 Av. de Ligondras

Hôtel de police
204 Av. de Ligondras

Bibliothèque
253 Av. de Ligondras

École Élémentaire
10 Allée Aline Sallebert

École Maternelle
44 Allée Aline Sallebert

Les nombreux dossiers techniques et très diversifiés ne pourraient pas être traités sans la compétence des agents municipaux. Un grand merci à eux pour leur efficacité et leur professionnalisme.

Quel est le patrimoine d'Arsac ?

Quand on parle de patrimoine, on pense surtout aux bâtiments et lieux dont la commune a la charge et l'entretien : les écoles, la mairie, les salles sportives et culturelles, et aussi le cimetière et l'église.
Mais il ne faut pas oublier le patrimoine forestier qui doit être protégé, entretenu et qui s'agrandit chaque année par de nouvelles acquisitions. ■

TRAVAUX
Embellir au quotidien



Que cache le mot : "travaux" ?

C'est :

- **Analyser et répondre** aux nombreuses sollicitations des administrés en différenciant ce qui impacte le domaine public ou le domaine privé.
- **Faire le relais** avec les différents organismes qui gèrent nos réseaux.
- **Étudier** avec un maître d'œuvre et/ou des cabinets spécialisés les différents projets.
- **Suivre les entreprises** lors des réalisations en assistant aux réunions de chantier.

Le nombre d'opérations et de réalisations est limité, car assujetti au budget voté par le Conseil Municipal. ■



FINANCES
Une gestion saine et durable

BUDGET 2025

L'évolution de la population de notre commune depuis de nombreuses années, liée à une bonne gestion, a permis à la municipalité de réaliser tous les investissements nécessaires (travaux de voiries, écoles…) sans contracter d'emprunt jusqu'à présent.

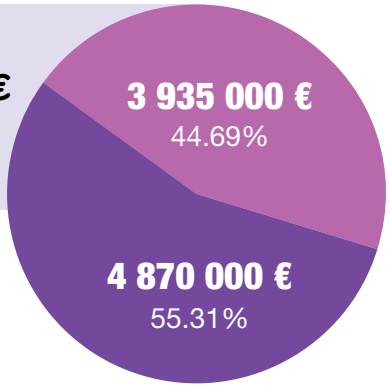
Un budget dynamique

La bonne santé financière de la commune nous laisse envisager sereinement les investissements à venir malgré un contexte national et international incertain.
2025 est une nouvelle année d'investissements : sécuritaires, aménagements routiers, conservation de notre patrimoine, développement de nos services à la population avec la création d'une police municipale et d'un renfort d'effectif pour la bibliothèque, l'ouverture d'une nouvelle classe de maternelle, ...



Face aux difficultés financières nationales, nous avons su garder notre cap et avons continué d'investir. Les collectivités locales ne sont pas responsables de la dette de l'État.

BUDGET 2025 de 8 805 000 €



Avec un très faible niveau d'endettement, la commune contractera cette année un emprunt pour participer au financement des travaux de sécurisation et cheminements doux de l'Allée du Comte, tant attendus par les administrés. D'importants travaux de sécurisation de la charpente de la salle Panchon sont également à financer.

Les taxes locales (part de la commune dans l'impôt foncier) ne subiront pas d'augmentation cette année encore. ■



TAXES LOCALES





SÉCURITÉ
La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC)

18 membres ont été formés par deux psychologues

La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) d'Arsac regroupe actuellement 27 citoyens volontaires et bénévoles pouvant être mobilisés pour appuyer les pouvoirs publics en cas de risques majeurs sur la commune.
Les membres investis dans leur mission de soutien et de prévention auprès de la population se forment et s'exercent sur le terrain chaque année.
Dans cette dynamique, 18 volontaires ont suivi une formation animée par deux psychologues de l'association CPTS Médoc-Sud. Leur intervention, centrée sur l'écoute, la gestion du stress et les premiers gestes de soutien psychologique en situation de crise, a été unanimement saluée par les membres de la réserve. Leur approche, à la fois accessible et profondément humaine, a su répondre aux attentes des bénévoles et enrichir leur préparation opérationnelle. ■



Exercice incendie

Un exercice incendie s'est déroulé le samedi 28 juin 2025, à la Résidence Autonomie d'Arsac, avec la participation des sapeurs-pompiers, des élus, d'un agent technique municipal et des membres de la RCSC.
L'exercice simulait un départ de feu dans un logement avec une propagation aux appartements mitoyens.
Plusieurs résidents ont été évacués et accueillis par les membres de la RCSC dans la salle socio-culturelle.
Cet exercice inter-service a permis de mettre en œuvre le plan d'intervention élaboré au sein du Plan communal de sauvegarde. ■

Flash Info : *Directeur de publication : Frédéric Aurier - Comité de rédaction : Mairie d'Arsac - Conception : Mairie d'Arsac - Fabrication : bioécoprint (33680 Lacanau) - © photos : Mairie d'Arsac - Pixabay.com.*

ARSAC
L'ESPRIT MEDOC
185 avenue de Ligondras
33460 Arsac
Tél. 05 56 58 82 23
mairie@arsac.fr - www.arsac.fr

Restez connectés à la vie de votre commune !

La Newsletter
Inscrivez-vous sur www.arsac.fr pour recevoir le récapitulatif des infos directement par mail.

&

Facebook
Suivez notre page pour être informés en temps réel et participer à la vie locale !